



*SNES Co-psy et DCIO*

*Info Rapide n° 13*

*Mars 2011*

## **18 Mars, première étape de mobilisation réussie !**

**Plus de 200 conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO, représentant les académies de toute la France métropolitaine se sont réunis à Paris le 18 mars. Les échanges entre les collègues ont confirmé la gravité de la situation.**

**Convergences des attaques contre les CIO dans toute la France:**

➤ **L'accélération du mouvement de fermeture, de fusion et de déménagement de CIO :** C'est maintenant pratiquement toutes les semaines que sont annoncées de nouvelles attaques contre les CIO. ainsi, par exemple, à Grenoble, à Lille, à Nantes, à Versailles où la fermeture de Nanterre vient d'être annoncée ainsi que plusieurs fusions dans tous les départements de l'académie ...

➤ **L'origine rectorale des demandes de fermetures et de fusion :** Dans toutes les académies, les collègues ont confirmé que le désengagement des conseils généraux n'est pas l'unique cause de nos soucis. .Ainsi à Marseille les menaces qui pesaient sur plusieurs CIO, bloquées

grâce à l'intervention rapide du SNES, résultaient bien d'une demande du Rectorat. Même lorsque les conseils généraux n'avaient pas de « mauvaises intentions » à l'égard des CIO, les rectorats leur en soufflent ! Les solutions de relogement sont souvent « bricolées » avec le souci de regrouper les CIO avec d'autres structures et au passage de faire quelques économies à très court terme.

➤ **L'objectif vise bien à préparer les services à entrer dans le SPOTLV :** Contrairement à ce que se plaisent à déclarer certains syndicats, les fermetures de CIO et l'entrée dans le SPOTLV (service d'orientation tout au long de la vie) ne sont nullement conjoncturelles. Ceci est à mettre en relation avec la sortie imminente du décret sur la labellisation qui organise la mise en place des PIOFM (Pôles Information Orientation Formation Métiers).

Pour s'en convaincre, il suffit de lire la circulaire de l'Académie de Versailles : « **Dans un contexte nouveau de recherche de synergie entre les réseaux et de changement d'usage du**

public, il convient que les équipes aient une taille suffisante (entre 10 et 15 COP) pour assurer la dynamique de ces évolutions. C'est la raison pour laquelle une réflexion est engagée et doit se poursuivre sur les regroupements pertinents de CIO conjointement avec les personnels, les services du Rectorat et les collectivités territoriales en particulier les conseils généraux. » Les CIO de moins de 15 co-psy savent à quoi s'attendre !

#### AUDIENCE AU MEN

Les représentants des trois syndicats ayant appelé à cette journée d'action (SNES, CGT, SUD) ont été reçus par la DEGESCO ce 18 mars après la manifestation. Ils ont témoigné des situations concrètes dans les académies et exprimé leur désaccord avec une application de dispositions de la Loi OTLV concernant les adultes au public des élèves et des étudiants. Ceci va se traduire par l'engagement de nos services dans des actions décidées au sein des CCREFP concernant nécessairement les publics non scolaires, puisqu'ils représentent le publi que toutes les structures d'aide à l'insertion et de l'emploi ont en charge. Comment dans ces conditions continuer à remplir nos missions dans les CIO et dans les établissements ?

Le représentant de la DEGESCO, P. Chauvet a affirmé de nouveau que cette évolution était une chance pour les services. « Les co-psy doivent

accompagner les réformes (PDMF et Réforme du lycée) et répondre aux attentes des élèves et des familles. » Le décret statutaire (dont le SNES a fait évoluer positivement la rédaction au dernier CTPM <http://www.snes.edu/Compte-rendu-du-CTPM-du-16-Mars.html>) est une garantie dans le contexte de mise en œuvre du décret sur le Service dématérialisé et la labellisation. Il a annoncé qu'il serait procédé à une première vague de labellisation des PIOFM englobant des CIO dans le courant de l'année et a confirmé que la sortie du décret la concernant est imminente.

Néanmoins, il s'est montré attentif aux situations sur le terrain : les relogements et fermetures sans aucune concertation, découverts par les collègues au dernier moment, les impossibilités de fonctionner des CIO relogés dans des lieux uniques (comme à Vitré), la maltraitance des collègues mis dans ces situations. Un point précis sera fait en direction du cabinet du Ministre et ceci sera abordé dans une réunion prochaine avec les CSAIO.

**Nous avons réaffirmé notre demande que les Recteurs :**

- exigent des autres partenaires le respect des conditions de fonctionnement des CIO et des missions des personnels ;

- organisent des concertations avec les organisations syndicales représentatives des co-psy et DCIO ;
- N'engagent pas les services dans une multiplicité d'actions qui nous éloignent

de notre public prioritaire (forum divers, plateforme régionale d'appel, soirées de la CCI ..)

### Vigilance et poursuite de l'action

Nos interventions ont permis de faire évoluer le texte sur les missions, mais la vigilance reste de mise.

Dans un communiqué commun <http://www.snes.edu/communiquede-presse-intersyndical,20958.html>, le SNES, la CGT educ'action et SUD éducation, appellent les collègues à se réunir pour débattre des nouveaux textes, alerter les élus, les parents et les enseignants, faire connaître les attaques concernant les CIO par des interventions en direction des médias et proposer des poursuites de l'action. Il faut continuer !

### Journée nationale de la psychologie dans le système éducatif : *Les psychologues de l'Éducation nationale en danger*

12, RUE CABANIS 75014 PARIS (Métro : Glacière)

À l'initiative des organisations de psychologues de l'EN, des rencontres départementales ou académiques ont été mises en place par leurs correspondants locaux sur l'avenir de la psychologie et des psychologues dans le système éducatif. Lors de ces réunions, le souhait d'un prolongement au niveau national a fortement été exprimé. La journée du 2 Avril sera l'occasion pour les psychologues du premier et du second degré de mettre en évidence les enjeux de l'existence des psychologues de l'Éducation nationale et de réfléchir à leurs apports spécifiques. Elle se veut également porteuse de perspectives pour le développement et la défense de leurs missions et de leur rôle.

<http://www.snes.edu/Journee-nationale-de-la.html>